



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CAFIPEMF SESSION 2021

NOTE À L'ATTENTION DES CANDIDATS

EPREUVE ORALE D'ADMISSIBILITE UNIQUEMENT

Cette note concerne uniquement les candidats à l'épreuve d'admissibilité du CAFIPEMF.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription se déroulera [du lundi 14 septembre au vendredi 02 octobre 2020](#).

Le dossier d'inscription sera téléchargeable sur le site de l'académie Nancy-Metz.

Tout dossier déposé en dehors de la période d'inscription ne sera pas accepté.

DÉROULEMENT DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE

En vertu de l'extrait de l'article 4 de l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de de professeur des écoles maître formateur :

« L'épreuve d'admissibilité repose sur un entretien avec le jury, lequel s'appuie sur un dossier fourni par le candidat, comprenant un rapport d'activité et le(s) rapport(s) d'inspection. Le rapport d'activité consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel. Pour ce faire le candidat s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, le cas échéant dans le champ de l'accompagnement et de la formation. Ce rapport peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité. ».

Le rapport d'activité comprend 5 pages maximum hors annexes. Il peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité.

La page de garde du dossier est téléchargeable à l'une des adresses Internet suivantes :

<http://ac-nancy-metz.fr> : Concours, Personnels Enseignants du 1^{er} degré et 2nd degré /
Personnel des 1^{er} degré et second degré – certifications / CAFIPEMF

La page de garde sera envoyée à tous les candidats à l'issue de la période d'inscription.

Celle-ci devra **être obligatoirement utilisée** et **dactylographiée**.

Le dossier sera constitué de la page de garde, de votre rapport d'activité et du ou des rapport(s) d'inspection.

Il devra être **envoyé en un seul fichier, uniquement en version numérique, au format pdf**, à l'adresse suivante :

certifications@ac-nancy-metz.fr

au plus tard le MERCREDI 06 JANVIER 2021.

Tout dossier déposé au-delà de cette date sera refusé.

Vous veillerez à nommer votre dossier de la manière suivante : CAFIPEMF - « Nom - Prénom - Département » (ex : CAFIPEMF - Dupont Anne 54).

Ce dossier en **version numérique au format pdf** doit être adressé, pour information, à votre IEN de circonscription.

Le jour de l'épreuve, vous êtes autorisé à apporter votre dossier et vos notes personnelles.

Vous êtes autorisé à l'exclusion de tout autre matériel, à vous munir d'un micro-ordinateur vous permettant la lecture des données présentées sur le support numérique : CD, DVD, clé USB.

Vous veillerez à apporter une rallonge électrique car seul l'accès à un branchement usuel est fourni.

La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté vous incombe. Le temps d'installation est compris dans le temps de votre prestation.